

Français

Sujet 4 et son corrigé Exemple d'analyse

Textes pages 348 à 352
du Hatier Concours CRPE Français

En vous appuyant sur la lecture des quatre textes du dossier, vous analyserez les relations entre le français, langue dominante, et les langues régionales, menacées de disparition.

Corrigé

Ce dossier aborde le thème des relations conflictuelles entre le français, langue dominante, et les langues régionales menacées de disparition. Le texte 2, extrait de l'autobiographie de Pierre- Jabez Hélias, *Le cheval d'orgueil*, et le texte 3, tiré de la préface de Jacques Madaule à l'ouvrage de Robert Lafont, *Sur la France*, datent des années soixante dix, moment de prise de conscience des enjeux liés à la préservation du patrimoine linguistique régional. Ils relatent des faits datant du début du 20^{ème} siècle, période durant laquelle la langue française s'impose, pour des raisons sociales et politiques. Les textes 1 et 4 sont plus contemporains. En 2000, dans *Halte à la mort des langues*, Claude Hagège, linguiste et chercheur, s'alarme du phénomène mondial de la disparition des langues dominées. En date de juin 2010, le témoignage de Jacques Fusina, écrivain et poète, rend compte de la vitalité de la langue et de la culture corses. Le dossier permet d'analyser les relations conflictuelles entre le français et les langues régionales. Il éclaire les processus par lesquels le français est parvenu à assurer sa domination et amène à examiner les capacités de résistance des langues dominées.

Les rapports conflictuels entre langue dominante et langue dominée se traduisent par l'imposition d'une violence symbolique. « A l'école, il est interdit de parler breton. » annonce P.-J. Hélias qui, au début du 20^{ème} siècle, a vécu l'apprentissage du français comme une « torture ». Dans ce contexte, la langue dominante s'impose par la contrainte, à coups de « règle » et de « sévères punitions ». Les autres auteurs enregistrent également la manière peu amène dont s'impose la langue dominante.

Cette domination s'explique en partie par une pression idéologique et politique qui reçoit l'adhésion paradoxale de ceux qui la subissent. Les maîtres d'école et les parents, si prompts à punir les enfants récalcitrants, ont eux-mêmes pour langue d'usage le breton, qu'ils contribuent à éradiquer chez leurs descendants, rappelle P.-J. Hélias. Ce paradoxe est aussi relevé par J.Madaule, selon lequel la transmission de la langue occitane a été compromise par ses locuteurs eux-mêmes, qui la considéraient comme un vulgaire « patois », réservé aux incultes. Cette attitude trouve essentiellement son origine dans des facteurs socioéconomiques et le désir d'ascension sociale selon C. Hagège qui observe un comportement similaire de la part de populations immigrantes soucieuses de s'intégrer.

En effet, l'hégémonie socioéconomique de la langue dominante accélère la disqualification de la langue dominée, considérée comme un obstacle à la réussite sociale. Pour stigmatiser l'usage du breton par leurs enfants, les paysans invectivent les fautifs, taxés significativement de « bons à garder les vaches » et de « honte de la famille ». Les conséquences à long terme d'un tel reniement culturel et linguistique se perçoivent dans le récit de J.Madaule à qui parents et grands-parents n'ont transmis ni langue ni culture occitanes : « la gloire et les malheurs de l'Occitanie m'ont laissé parfaitement

indifférent durant toute mon enfance et mon adolescence.» Il raille ce mépris de jeunesse qu'il attribue essentiellement à l'ignorance. J.Fusina tire le bilan de la situation actuelle en constatant que les locuteurs corses deviennent minoritaires, surtout parmi les jeunes.

Or, selon C. Hagège, chaque langue est porteuse d'un génie particulier : « même si elle n'est pas l'unique expression de la culture, la langue englobe toutes les autres puisqu'elle les met en mots ». Ainsi, la disparition d'une langue est d'abord fatidique à la culture qu'elle porte. P.-J. Hélias montre, notamment à travers l'exemple de la rédaction, comment le français tient les enfants et leurs maîtres à distance de la vie du village, de son mode d'expression et de pensée naturels. La perte de la langue s'avère, ensuite, à plus long terme, fatidique pour le patrimoine tout entier. J.Madaule déplore l'absence de véritable transmission patrimoniale, à l'exception de l'œuvre de Mistral, à peine comprise et fait la liste des écrivains d'oc et de leurs œuvres tombés dans l'oubli.

Si le corpus témoigne d'une prise de conscience contemporaine des effets négatifs liés au déséquilibre des rapports entre langue dominante et langue dominée, il permet néanmoins de mettre au jour le pouvoir de résistance des langues dominées et les enjeux de leur préservation

Cette capacité de résistance se trouve tout d'abord dans la langue et le rapport que ses locuteurs entretiennent avec elle. P.-J. Hélias évoque la rébellion larvée des élèves contre le français, avec la complicité tacite de maîtres empressés, hors de l'école, de parler breton : « Après la classe, leur plus grand plaisir est de parler le même breton dans leur famille et avec les gens du bourg. Contradiction ? Pas du tout. Quand ils ont fini d'être des hussards de la République, ils redeviennent des hommes ». En ce début du 20^{ème} siècle, le breton demeure donc, pour tous, la langue du village, seule en phase avec la vie quotidienne. Cette résistance perdure. En effet, selon J.Fusina ou P.-J. Hélias la pratique orale de la langue française, en Corse et en Bretagne, garde l'imprégnation de la langue régionale par l'accent, le lexique et les tournures syntaxiques parfois même par l'usage combiné des deux langues. J. Fusina pense que ces phénomènes linguistiques sont dus à la vigueur de la culture originelle.

Les langues régionales se maintiennent, en effet, plus facilement, d'après C.Hagège, en dépit de l'hégémonie du français et de son statut historique, lorsqu'il existe une volonté politique ou une identité culturelle fortes renforcées par une position géo-politique favorable, ce qui est le cas pour le basque, l'alsacien, le catalan et le corse. Ainsi, la culture littéraire corse traditionnelle, « l'oraliture », reste vivante et nourrit encore aujourd'hui, selon J. Fusina, la création des écrivains corses bilingues ou non. A contrario, J.Madaule montre que, dans une situation moins porteuse, l'on peut être occitan et tout ignorer d'une culture patrimoniale pourtant saluée dans la *Divine Comédie*.

En revanche, lorsque le contexte est propice, la reviviscence de la culture dominée peut s'effectuer par le dialogue productif des langues, notamment au moyen de la création littéraire. C'est le breton que P.-J. Hélias a choisi pour écrire la première version de son autobiographie. De ce point de vue, *Le Cheval d'orgueil* est un titre symbolique pour une œuvre destinée à témoigner de la vigueur de la langue et de la culture bretonnes. Le face à face créatif de deux langues qui se font écho et se répondent est sensible également dans les poèmes de J.Fusina où l'exercice de traduction lie le corse et le français dans une inspiration partagée, ainsi les mots peuvent « [renverser] la pierre du silence et [découvrir] un cri à l'envers qui s'étouffait ».

Les relations entre le français, langue dominante, et les langues régionales ont évolué à mesure que les enjeux socio-politiques ont changé de nature. Au début du 20^{ème} siècle, le français s'est imposé en disqualifiant les langues dominées. Aujourd'hui, on assiste à une prise de conscience progressive des enjeux culturels liés à la préservation de ces langues.